Colombus Consulting

Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Secrétaire Général
Nations-Unies
New York – NY 10017
Etats Unis

Le 06 juillet 2012

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureuse de vous confirmer que Colombus Consulting soutient toujours les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous les intégrerons dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous nous sommes engagés lorsque nous avons rejoint le Pacte Mondial à faire une déclaration annuelle des résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès (*Communication on Progress – CoP*). En raison de la réorganisation de notre équipe en charge de la responsabilité sociétale de notre entreprise, nous avons pris du retard dans l'élaboration de notre Communication sur le Progrès.

Cependant, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous transmettre notre communication sur le progrès (que vous trouverez ci-joint à la présente lettre) et nous nous engageons à vous le transmettre annuellement.

Je vous saurais gré de bien vouloir accepter notre réintégration dans le Pacte Mondial.

Meilleures salutations,

Valérie Ader, présidente

Colombus Consulting

Le monde n'a pas fini de changer.

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that Colombus Consulting supports the ten principles of the Global Compact with respect to human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our intent to advance those principles within our sphere of influence. We are committed to making the Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Millennium Development Goals. Colombus Consulting will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.
We recognize that a key requirement for participation in the Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the ten principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress within two years of joining the Global Compact, and every year thereafter according to the Global Compact COP policy.

Sincerely yours,

Frédéric Ghenel
Partner

Colombus Consulting SAS au capital de 40 000 euros
Siège social: 38 Avenue Hoche 75008 Paris Tel: 01 42 81 81 50 Fax: 01 42 81 81 51
RCS: B 422 993 154 SIRET: 422 993 154 00059 APE: 741G N° TVA: FR60422993 154
Liv Intracom: Art 262 ter du CGI Liv hors CEE: art 262 du CGI